



La Lettre

de Monica MICHEL, Députée de la 16^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Arles, Istres Nord, Miramas, Tarascon, Saint Martin de Crau, Fontvieille, Saint Etienne du Grès, Saintes Maries de la Mer, Boulbon, Mas-Blanc-les-Alpilles, Saint-Pierre-de-Mézoargues

« C'est le moment d'agir ! »

Mesdames, Messieurs,



Le déconfinement de notre pays se précise et approche. Dans les territoires où les conditions sanitaires le permettent, le confinement devrait prochainement être levé afin de reprendre une vie un peu plus normale. Pas identique à celle que nous connaissions car le risque viral est toujours présent.

En pays d'Arles, nous avons la chance d'avoir peu de cas. Le déconfinement devrait bien commencer le 11 mai. Mais la responsabilité appelle la prudence et l'humilité face au virus. Le déconfinement étant territorialisé, sa réussite passera indéniablement par une bonne coordination entre les services de l'État et les communes. J'appelle donc les maires à redoubler d'efforts pour protéger les Provençaux, en leur fournissant des masques, en rouvrant les écoles avec mille précautions, en protégeant le personnel municipal. L'État est là pour les aider dans cette tâche. C'est le moment d'agir!

Actualités à la Une

Retrouvez, les toutes dernières informations dans notre région sur le Covid-19 en **page 2**.

Écho de l'Économie

Retrouvez dans cette rubrique les dernières mesures pour soutenir l'Économie et nos entreprises en **page 3**.

Informations locales

Retrouvez l'actualité locale en **page 4**.

Mobilisés à vos côtés

Les coordonnées de mon équipe en **page 5**.

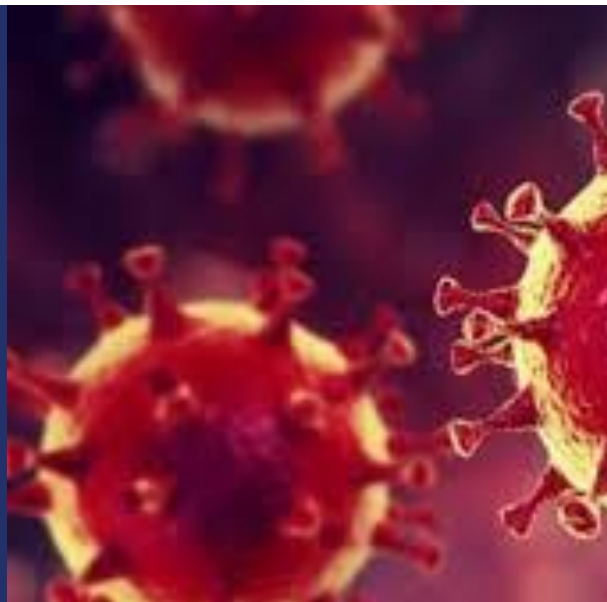


Liens utiles :

C.P.A.M : [en cliquant ici](#)

C.A.F : [en cliquant ici](#)

Actualités à la Une



□ Situation en France :

24 775 personnes hospitalisées

3 430 personnes en réanimation

25 531 personnes décédées

□ Situation dans notre région :

1 395 personnes hospitalisées

210 sont en réanimation

746 personnes décédées

Coronavirus Covid 19

Un numéro d'information régional en Paca


08 00 73 00 87

Appel gratuit - 9h à 19h - 7j/7

En cas de symptômes (toux, fièvre), contactez votre médecin.



CONTRE LE CORONAVIRUS COVID-19

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

ADOPTONS LES GESTES BARRIÈRES



Lavez vous très régulièrement les mains



Limitez les contacts directs et indirects



Toussez ou éternuez dans votre coude



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque chirurgical jetable, et restez chez vous
CONTACTEZ LE 15

Écho de l'Économie



Aides aux jeunes précaires

Alors que beaucoup d'étudiants ont perdu leur stage ou leur travail du fait de la crise sanitaire, le Premier ministre a annoncé lors de son intervention le lundi 4 mai au Sénat qu'une aide de 200 € sera versée dès début juin à près de 800 000 jeunes précaires de moins de 25 ans qui touchent les APL.

L'État actionnaire

Dans son **rapport** sur l'exécution du budget de l'État en 2019 publié le 28 avril dernier, la Cour des comptes alerte sur la multiplication des instruments par lesquels l'État intervient en fonds propres dans les entreprises : Agence des participations de l'État (APE), Banque Publique d'Investissement (BPI), Caisse des dépôts et consignation (CDC), Plan d'investissement d'avenir (PIA) ou Fond pour l'Innovation et l'Industrie (FII.)

La multiplicité de ces outils d'interventions tend à diluer la responsabilité de gestion et nuit à la performance de la dépense publique. Ce constat résonne d'autant plus dans le contexte actuel alors que l'Etat a débloqué dans la dernière loi de finance rectificative près de 20 mds € pour les prises de participation (notamment Air France et Arc International).

Parmi les recommandations de la Cour figurent notamment la substitution du FII par le budget général et la transmission au Parlement d'une information complète sur les retours financiers relatifs aux fonds propres engagés.

Enfin, le portefeuille de l'État doit faire l'objet d'une gestion plus active et moins dépendante de l'historique. Il importe donc de procéder à une revue de portefeuille régulière, afin de sortir des entreprises dans lesquelles la participation de l'État ne s'avèrerait pas nécessaire au regard des lignes directrices. Un tel mouvement faciliterait également une montée au capital d'entreprises où la présence de l'État s'avèrerait plus utile aujourd'hui - par exemple dans les nouvelles technologies.



Liens utiles :

D.I.R.E.C.C.T.E : [en cliquant ici](#)

C.C.I du Pays d'Arles : [en cliquant ici](#)

U.R.S.S.A.F : [en cliquant aussi](#)

Pôle Emploi : [en cliquant ici](#)

Informations locales



#DECONFINEMENT : LES 100 km

A partir du 11 mai prochain, il sera possible de circuler librement dans un rayon limité à 100 Km autour de son domicile.

En prévision du déconfinement du 11 mai prochain, vous pouvez calculer la distance des 100 Km autorisée à partir de l'application [geoportail](#)

#OUTREMER #COVID19 #FRANCEUNIE

LES ÉTUDIANTS D'OUTRE-MER
DE MOINS DE 25 ANS
QUI SONT RESTÉS DANS L'HEXAGONE
ET TOUCHENT L'APL VONT BÉNÉFICIER

D'UNE AIDE DE 200 EUROS

VERSÉE DÉBUT JUIN.

LA SOLIDARITÉ NATIONALE
S'APPLIQUE POUR TOUS NOS CONCITOYENS,
SURTOUT LES PLUS MODESTES.



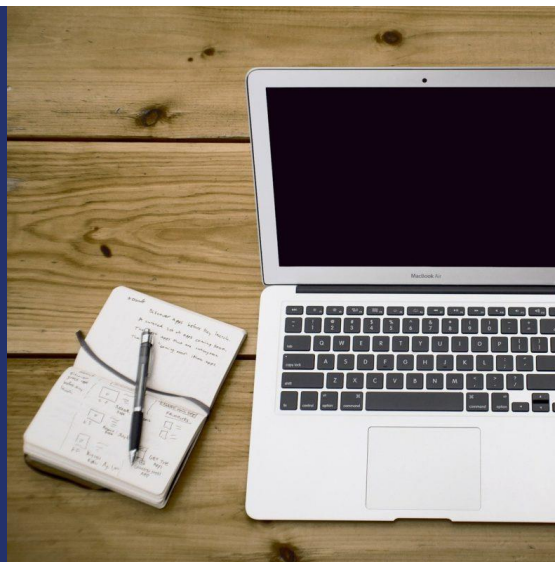

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**
Le mieux, c'est d'en parler !



ALLÔ ENFANCE EN DANGER

www.allo119.gouv.fr

Mobilisés à vos côtés



Face à la crise sanitaire du Covid- 19, j'ai pris la décision, dès le 12 mars dernier, de fermer ma permanence parlementaire jusqu'à nouvel ordre, afin de préserver la santé de mes collaborateurs.

Depuis cette date, mon équipe et moi-même sommes pleinement mobilisés pour conseiller, orienter et accompagner les citoyens et les entreprises dans leurs démarches :

- **Marion BISCIONE** chargée des questions relatives à la pêche et à l'agriculture : marion.biscione@clb-an.fr
- **Adrien VINCENELLI** chargé des questions institutionnelles et culturelles : adrien.vincenelli@clb-an.fr
- **Adrien PORQUET** chargé des questions relatives au soutien à notre économie et à nos entreprises : adrien.porquet@clb-an.fr
- **Grégory PENIAS** chargé des questions relatives aux solidarités : gregory.penias@clb-an.fr